

Le mot « narse » vient de l'occitan « narso » signifiant une « zone humide » particulière, formée au départ d'une étendue d'eau dans une dépression plus ou moins grande de type « maar » d'origine volcanique, dans des zones qui ont ensuite été recouvertes par les glaciers et sont devenues des plateaux avec des zones humides ou marécages riches en biodiversité : relativement rares, elles se situent surtout dans le Massif central, Ardèche, Cantal, Haute Loire, Puy de Dome en altitude, la plupart sont classées en zones à protéger.

**Des entreprises ont jeté leur dévolu sur ce site, à des fins spéculatives, faisant fi de la biodiversité.**

### **Mais qu'est-ce que la diatomite ?**

La diatomite est une roche siliceuse très légère (densité entre 0,2 à 0,3, soit 200 à 300 <sup>3</sup>), très poreuse (50 à 70 % d'eau), friable qui est formée entièrement ou presque de « squelettes fossilisés » de diatomées. La diatomite est utilisée sous forme de poudre qui n'est pas sans danger, car inhalée peut être nocive pour les poumons

Les diatomées sont des microalgues planctoniques d'eau salée et/ou douce plutôt froides qui extraient de la silice de l'eau pour construire leurs parois cellulaires (les « frustules », 2 par diatomée) Elles étaient présentes il y a très longtemps dans les plans d'eau devenues ensuite les narses et leurs coquilles riches en silice se sont accumulées au fond des plans d'eau, formant ainsi des dépôts de diatomites.

Environ 100 000 espèces sont répertoriées, mais elles pourraient être bien plus nombreuses.

### **Pourquoi les industriels veulent-ils l'extraire ?**

La composition chimique des diatomites indique une forte proportion de silice (75 à 90 %) sous forme de 2 valves ou frustules par diatomée, le reste étant formé de composés d'aluminium, d'oxydes de fer. Elles contiennent près de 3 000 frustules de diatomées/mm<sup>3</sup> qui, par leur porosité, leur capacité d'absorption et d'abrasion, leur vaut de nombreuses applications dans l'industrie. Elles ont des propriétés abrasives, d'adsorption (filtres pour vin, bière, piscines..), adjuvantes : bétons, isolants, rétention d'eau exemple : horticulture ou utilisation pour litières d'animaux !! etc...et cosmétiques (dentifrices, crèmes exfoliantes..).

**Cela excuse t-il de saccager un lieu propice à une riche biodiversité : NON**

**La narse de Nouvialle est un joyau à préserver.** Elle représente :

- Un habitat majeur par la biodiversité riche et sensible qu'elle abrite : plus de 150 espèces d'oiseaux et des nombreuses espèces protégées.
- Une zone humide essentielle pour la ressource en eau
- Un espace support de l'activité agricole : 33 agriculteurs gèrent au moins une parcelle sur la narse, pour le pâturage ou la fauche.
- Un atout important pour le tourisme local et les activités qui en découlent.
- Un cadre de vie remarquable pour les villages voisins et les habitants de la Planèze.

**Nous savons que bien des produits peuvent se substituer à la diatomée**

comme la fibre de cellulose blanche pure produite à partir de fibre de bois, la farine de bois.....

**D'autres sites sont déjà exploités par ailleurs depuis parfois fort longtemps.**

Saint Beuzile en Ardèche par Chemviron, Virargues dans le Cantal, où le gisement de Forfouilloux est exploité avec production de diatomite à Murat (Iméry) et Riom es Montagne (Chemviron). En 1893, a été découvert le gisement de **Sainte-Reine** et en 1904, a été créée l'**usine** de traitement de Murat. La France est le cinquième producteur du monde avec un tonnage annuel compris entre 200 000 et 250 000 tonnes.